



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions  
- TPSGC**  
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address**  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Scientific, Medical and Photographic Division /  
Division de l'équipement scientifique, des produits  
photographiques et pharmaceutiques  
11 Laurier St./ 11 rue, Laurier  
6B1, Place du Portage  
Gatineau, Québec K1A 0S5

|   |  |
|---|--|
| <b>Title - Sujet</b><br>AUTOMATED EXTERNAL DEFIBRILLATORS   |  |
| <b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b><br>HT267-150901/A  | <b>Amendment No. - N° modif.</b><br>006      |
| <b>Client Reference No. - N° de référence du client</b><br>HT267-150901   | <b>Date</b><br>2016-01-05                    |
| <b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b><br>PW-\$\$PV-941-67969  |  |
| <b>File No. - N° de dossier</b><br>pv941.HT267-150901   | <b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>       |
| <b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b><br><b>at - à 02:00 PM</b><br><b>on - le 2016-01-29</b>  |  |
| <b>F.O.B. - F.A.B.</b><br><b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/> |  |
| <b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b><br>Martins, Christina   | <b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b><br>pv941  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br>(613) 355-1973 ( )  | <b>FAX No. - N° de FAX</b><br>(819) 956-3814 |
| <b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b><br><b>Destination - des biens, services et construction:</b>   |  |

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

|  |  |
|--|--|
| <b>Delivery Required - Livraison exigée</b>  | <b>Delivery Offered - Livraison proposée</b> |
| <b>Vendor/Firm Name and Address</b><br>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur  |  |
| <b>Telephone No. - N° de téléphone</b><br><b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>   |  |
| <b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b><br><b>(type or print)</b><br><b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/<br/>de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b> |  |
| <b>Signature</b>   | <b>Date</b>                                  |

La modification 003 a été portée à reporter la date de clôture, répondre aux questions et de réviser la DP comme suit:

\*\*

**Date de clôture:**

La date de clôture des soumissions a changé à partir du 6 janvier, 2016 @ 14:00 EST au 29 janvier, 2016 @ 14:00 EST.

\*\*

Partie A :

| N° | QUESTION   | RÉPONSE   |
|----|--|---|
| 1  | <p><b>Question 17, article 2, Interface de l'utilisateur du DEA</b></p> <p>Avez-vous besoin d'un DEA entièrement automatique ou semi-automatique?</p> <p><b>Entièrement automatique :</b> fixer des électrodes sur le corps du patient, mettre l'appareil en marche et le laisser analyser l'état du patient. Si nécessaire, l'appareil administrera la décharge.</p> <p><b>Semi-automatique :</b> fixer les électrodes sur le corps du patient, mettre l'appareil en marche et le laisser analyser l'état du patient. Peser sur le bouton pour administrer la décharge si cela est recommandé par l'appareil.</p> | <p>Les lignes directrices de la FMCC sur les fonctions courantes des DEA comprennent les capacités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à analyser automatiquement les rythmes cardiaques et à déterminer si la défibrillation est appropriée;</li> <li>• à orienter les utilisateurs étape par étape dans tout le processus et à préciser si une décharge est requise;</li> <li>• à aviser les utilisateurs lorsqu'il faut appliquer les procédures de RCR;</li> <li>• à conserver les données sur les incidents à des fins d'examen.</li> </ul> <p>La formation offerte aux secouristes de Santé Canada et de l'Agence de la santé publique du Canada est conforme aux lois et règlements (Partie II du <i>Code canadien du travail</i>, Partie XVI) pour le certificat de secourisme général. La formation respecte également les lignes directrices de la FMCC. Conformément aux lois et règlements, les secouristes sont formés dans l'utilisation des DEA <u>semi-automatique</u>. Santé Canada aura besoin de DEA semi-automatiques.</p> |
| 2  | <p><b>Question 18, article 2, Interface de l'utilisateur du DEA</b></p> <p>Souhaitez-vous que l'ECG soit affiché sur l'écran ACL du DEA? Si oui, on recommande que le temps de visionnement de l'ECG soit d'au moins trois secondes.</p>   | <p><b>Les exigences concernant l'interface de l'utilisateur du DEA sont précisées à l'annexe A, point 2.b.</b></p> <p><u>Cette exigence demeure inchangée.</u></p>  |
| 3  | <p><b>Question 19, article 4, Exigences techniques propres au DEA</b></p> <p><i>e. Le DEA doit avoir un témoin lumineux et une fonction de tonalité qui s'activent lorsque l'appareil nécessite un entretien.</i></p> <p>Est-ce que cela comprend un témoin lumineux et une fonction de tonalité qui</p>   | <p><b>Les exigences techniques propres au DEA sont précisées à l'annexe A, point 4. e.</b></p> <p><u>Cette exigence demeure inchangée.</u></p> <p>Un témoin lumineux et une fonction de tonalité qui s'activent lorsque la pile est faible sont essentiels, puisque l'entretien de l'équipement est fondé sur l'efficacité de la batterie.</p>  |

|   |   |   |
|---|---|---|
|   | s'activent lorsque la pile est faible?  |   |
| 4 | Pour certains points techniques, nous ne pouvons pas effectuer un renvoi à notre documentation technique pour prouver les éléments demandés. Devons-nous confirmer ces points dans notre proposition? Par exemple, nous ne disposons pas des fiches techniques pour nos casiers muraux ni pour les panneaux de nos DEA. Donc, si nous nous engageons à respecter vos demandes dans notre offre, est-ce suffisant? | Non. Les soumissionnaires doivent fournir tous les documents justificatifs pour démontrer et justifier la manière dont leurs propositions respectent les exigences de l'invitation à soumissionner (p. ex., des guides opérationnels, des déclarations écrites, des photographies, etc.). |
| 5 | Concernant nos casiers muraux : il n'y a pas d'alarme lorsque les piles (pour l'alarme, pas celles du DEA) se vident (annexe A, article 6.c.), est-ce que cela met fin à toute possibilité?   | <u>Oui. Il s'agit d'une exigence obligatoire. Cette exigence demeure inchangée.</u>   |
| 6 | Concernant les panneaux triangulaires du DEA (annexe A, point 7.a. et 7.b., nous avons des panneaux unilingues qui des bords repliés d'un (1) pouce de chaque côté OU des signes bilingues qui n'ont pas tout à fait des bords repliés d'un (1) pouce de chaque côté. Est-ce que les deux seraient acceptables?   | <b>L'exigence obligatoire 7 a. demeure inchangée.</b><br><br><b>L'exigence obligatoire 7.b. a été modifiée. Veuillez vous reporter à la Partie 1 ci-dessus.</b>   |
| 7 | À la page 10 sur 26, point 3.1.3. e. : où les DEA seront-ils installés? Avez-vous l'adresse des immeubles où les inspections seront effectuées? Ces visites, particulièrement si les DEA sont installés dans plusieurs immeubles, auront une grande répercussion sur les prix définitifs.   | <b>Ce point est supprimé.</b>   |
| 8 | Merci de confirmer si vous avez besoin ou non de 10 piles au lithium-ion non rechargeables par DEA.   | <b>L'exigence obligatoire 1. a. iii. a été modifiée.</b>  |
| 9 | <b>ANNEXE A, article 2, Interface de l'utilisateur du DEA</b><br><i>Le DEA doit être muni d'un écran ACL affichant des messages textuels correspondant aux éléments suivants : (...)</i><br><i>ii. rétroaction sur la profondeur des compressions thoraciques de la RCR;</i>  | <u>L'exigence demeure inchangée.</u><br><br>La rétroaction sur la profondeur des compressions thoraciques de la RCR est nécessaire pour s'assurer de la qualité de la compression et la rétroaction sur le rythme est requise pour s'assurer que les compressions                         |

|    |  |   |
|----|--|---|
|    | <p>Afficher la profondeur des compressions thoraciques n'est pas standard. Cette exigence semble être propre à une seule marque qui utilise des électrodes non standards.</p> <p>Notre appareil peut afficher le rythme des compressions pendant la RCR, et après le sauvetage, lorsque les données sont téléchargées du DEA, on a accès aux données sur le rythme des compressions, la durée de l'intervention, le temps passif, la durée des compressions, le ratio passif, le ratio des compressions thoraciques.</p> | <p>sont administrées en quantité suffisante et à un rythme approprié. Cela est conforme aux lignes directrices de la FMCC : orienter les utilisateurs étape par étape pendant tout le processus et indiquer lorsqu'une décharge est requise.</p> <p><u>Cette fonction est requise.</u> Elle permettra à un ensemble divers d'utilisateurs de Santé Canada d'utiliser facilement l'équipement. Cela comprend des personnes qui ont une déficience visuelle ou auditive.</p>  |
| 10 | <p><b>ANNEXE A, article 2, Interface de l'utilisateur du DEA</b></p> <p><i>Le DEA doit fournir des messages d'information audiovisuels concernant le rythme et la profondeur des compressions thoraciques lors d'une réanimation cardio-respiratoire (RCR).</i></p> <p>Même chose que la question 3 ci-haut : la profondeur des compressions n'est pas une mesure affichée standard, seul le rythme l'est. Pouvez-vous envisager de modifier l'exigence?</p>   | <p><u>L'exigence demeure inchangée.</u></p> <p>La rétroaction sur la profondeur des compressions thoraciques de la RCR est nécessaire pour s'assurer de la qualité de la compression et la rétroaction sur le rythme est requise pour s'assurer que les compressions sont administrées en quantité suffisante et à un rythme approprié. Cela est conforme aux lignes directrices de la FMCC : orienter les utilisateurs étape par étape pendant tout le processus et indiquer lorsqu'une décharge est requise. <u>Cette fonction est requise.</u> Elle permettra à un ensemble divers d'utilisateurs de Santé Canada d'utiliser facilement l'équipement. Cela comprend des personnes qui ont une déficience visuelle ou auditive.</p> |
| 11 | <p><b>ANNEXE A, article 3, Spécifications relatives à l'environnement</b></p> <p><i>a. Le DEA doit pouvoir être entreposé dans une plage de température allant de -30 °C à 60 °C, avec ou sans électrodes et piles.</i></p> <p>La plage de température de notre appareil est de 20°C à +50°C. Pouvez-vous confirmer que vous avez besoin d'une plage de température d'entreposage de 30°C à 60°C ou si vous accepteriez la plage de -20 °C à +50 °C?</p>   | <p><u>Non, l'exigence demeure inchangée.</u></p> <p>Les DEA seront stockés dans une vaste gamme d'endroits et entrepôts à l'échelle du pays, ayant des plages de température variées.</p>   |
| 12 | <p><b>ANNEXE A, article 3, Spécifications</b></p>  |   |

|    |   |   |
|----|---|---|
|    | <p><b>relatives à l'environnement</b></p> <p><i>La plage de fonctionnement minimale en altitude doit être de 0 à 4 500 mètres ou plus au-dessus du niveau de la mer.</i></p> <p>La plage de fonctionnement minimale en altitude de notre appareil varie entre 0 à 3 010 m. À l'exception des stations de ski, la ville la plus en altitude au Canada est Lake Louise, en Alberta (à 1 661 m). Pouvez-vous confirmer que vous avez besoin d'un DEA qui fonctionne à 4 500 m?</p>   | <p><u>Oui, l'exigence demeure inchangée.</u><br/>Santé Canada et l'Agence de la santé publique du Canada ont des employés dans des zones éloignées et isolées où des services de transport médicaux aériens sont nécessaires.</p> |
| 13 | <p><b>ANNEXE A, article 3, Spécifications relatives à l'environnement</b></p> <p><i>f. Le DEA doit être conforme à la norme IP55 ou à une norme équivalente (IP-55 : particule normale. First 5L : protection contre les poussières; l'entrée d'une certaine quantité est permise. Section 5 : protection contre les jets d'eau à basse pression de toutes directions, l'entrée d'une quantité limitée est permise).</i></p> <p>Notre produit répond à la norme IP54. Cette norme IP54 exige une protection contre les jets d'eau de toutes directions. Accepteriez-vous les DEA qui répondent à la norme IP54?</p>                     | <p><u>Oui, l'exigence demeure inchangée.</u></p>  |
| 14 | <p><b>ANNEXE A, article 4, Exigences techniques propres au DEA</b></p> <p><i>b. Le défibrillateur doit avoir un temps de chargement de moins de 10 secondes lorsqu'il est pleinement chargé.</i></p> <p>Pour un DEA, la durée du cycle complet (la durée de l'analyse de l'ECG + le temps de chargement avant la défibrillation) serait plus pertinente que le temps de chargement seulement. La durée de cycle complet représente mieux le temps que le patient attendra avant la défibrillation. Pour comparer les différents DEA efficacement, vous devez tenir compte de l'analyse de l'ECG et du temps de chargement entre les</p> | <p><u>Non, l'exigence demeure inchangée.</u><br/>Le DEA doit être en mesure d'administrer une décharge dans les 10 secondes suivant l'arrêt d'un cycle de RCR.</p>  |

|    |   |   |
|----|---|---|
|    | <p>défibrillations. Le temps complet de notre cycle est de 17 secondes.</p> <p>Remplaceriez-vous le critère relatif au temps de chargement par la durée du cycle complet?</p>   |   |
| 15 | <p><b>ANNEXE A, article 6, Casiers muraux</b></p> <p><i>k. Le casier doit être peint à l'époxy blanc ou rouge.</i></p> <p>Accepteriez-vous des casiers peints en blanc et vert (mêmes couleurs que les panneaux standards ISO 7010 de défibrillateur)?</p>  | <p><b>L'exigence obligatoire 6.k. a été modifiée. Veuillez vous reporter à la Partie 1 ci-dessus.</b></p> <p><i>Oui. Nous accepterons des cabinets verts et blancs. Toutefois, le blanc doit être la couleur dominante.</i></p> |
| 16 | <p><b>ANNEXE A, article 7, Panneaux indicateurs muraux</b></p> <p>Accepteriez-vous des panneaux qui répondent à la norme ISO 7010?</p>  | <p>Oui. Les panneaux qui répondent à la norme ISO 7010 seront acceptés. Toutefois, si les panneaux comportent du texte, celui-ci doit être bilingue.</p>  |
| 17 | <p>Vous demandez dix piles au lithium-ion non rechargeables et dix électrodes supplémentaires. Les électrodes ont une durée de conservation de cinq ans, et les piles de dix ans.</p> <p>Si vous achetez tout en même temps, les articles expireront tous au même moment. Souhaitez-vous une option d'achat des articles supplémentaires à tout moment pendant le contrat? Si oui, souhaitez-vous une ligne distincte afin que le prix puisse être séparé pour le DEA, le casier et le panneau?</p> | <p><b>Voir les modifications apportées à l'annexe B.</b></p>  |
| 18 | <p>Est-ce que le client a des exigences concernant des défibrillateurs bilingues (anglais et français)?</p>   | <p>Oui.</p>   |
| 19 | <p>L'invitation à soumissionner est écrite d'une manière telle qu'un seul fabricant de DEA respecte les spécifications suivantes :</p> <p>a) Le DEA doit avoir 1.a d'un écran ACL affichant des messages textuels;<br/>rétroaction sur le rythme des compressions thoraciques de la RCR</p>   | <p><u>L'exigence demeure inchangée.</u></p> <p>La rétroaction sur la profondeur des compressions thoraciques de la RCR est nécessaire pour s'assurer de la qualité de la compression et la rétroaction sur le rythme est</p>    |

|    |  |  |
|----|--|--|
|    | <p>avec aides visuelles; compteur de décharges et indicateur de temps écoulé.</p> <p>b) Et respecte 2.c <i>Le DEA doit fournir des messages d'information audiovisuels concernant le rythme et la profondeur des compressions thoraciques lors d'une réanimation cardio-respiratoire (RCR).</i> Il n'y a qu'un appareil sur le marché qui répond à ces spécifications.</p> <p>Nous aimerions savoir pourquoi les autres appareils n'ont pas été inclus.</p>  | <p>requis pour s'assurer que les compressions sont administrées en quantité suffisante et à un rythme approprié. Cela est conforme aux lignes directrices de la FMCC : orienter les utilisateurs étape par étape pendant tout le processus et indiquer lorsqu'une décharge est requise.</p> <p><u>Cette fonction est requise.</u> Elle permettra à un ensemble divers d'utilisateurs de Santé Canada d'utiliser facilement l'équipement, y compris des employés qui ont une déficience visuelle ou auditive.</p> |
| 20 | <p>Article 2.c. : Merci de vérifier ce qui est requis pour : <i>Le DEA doit fournir des messages d'information concernant la profondeur et le rythme des compressions lors d'une réanimation cardio-respiratoire (RCR).</i> La rétroaction EN TEMPS RÉEL sur la RCR est où la technologie d'analyse est en mesure de fournir de la rétroaction sur la qualité et la profondeur des compressions pendant la RCR. C'est fondamentalement différent qu'un appareil qui utilise une technologie d'accéléromètre qui mesure uniquement la profondeur des compressions. La technologie d'accéléromètre donnera de la rétroaction positive si de la force suffisante est appliquée à un transducteur placé sur la poitrine, mais cela ne tient pas compte des différences dans la taille et le gabarit des patients ou de la RCR sur des surfaces molles ou mobiles (lits, bateaux, etc.). Merci de vérifier ce qui est requis dans le cadre du présent appel d'offres.</p> | <p><u>L'exigence demeure inchangée.</u></p> <p>Il n'y a pas d'exigence qui vise la rétroaction en temps réel.</p>  |
| 21 | <p>Concernant les réponses R1 et R2 selon lesquelles l'écran ACL doit être en mesure d'afficher des messages textes, de la rétroaction en temps réel sur les compressions de RCR avec aides visuelles, un compteur de décharge, indicateur de temps écoulé pour répondre aux politiques internes, nous vous demandons pourquoi ces renseignements sont pris en compte lorsque l'on n'a pas à les remettre aux SMU. Des politiques internes qui ne sont pas</p>   | <p><u>L'exigence demeure inchangée.</u></p> <p>Les exigences obligatoires 2.b. i. et ii. sont requises afin de respecter les lignes directrices de la FMCC, selon lesquelles le DEA doit orienter les utilisateurs étape par étape pendant tout le processus et iii. que le DEA doit stocker des données sur l'incident à des fins d'examen.</p> <p><u>Ces fonctions sont requises.</u> Elles permettront à un ensemble divers d'utilisateurs de Santé</p>   |

|    |  |  |
|----|--|--|
|    | <p>fondées sur des exigences des SMU semblent injustes. Cette exigence devrait être supprimée.</p>   | <p>Canada d'utiliser facilement l'équipement, y compris des employés qui ont une déficience visuelle ou auditive.</p>  |
| 22 | <p>Concernant les réponses selon lesquelles l'écran ACL doit être en mesure d'afficher des messages textes, de la rétroaction en temps réel sur les compressions de RCR avec aides visuelles, un compteur de décharge, indicateur de temps écoulé pour répondre aux politiques internes, nous vous demandons pourquoi ces renseignements sont pris en compte lorsque l'on n'a pas à les remettre aux SMU. Des politiques internes qui ne sont pas fondées sur des exigences des SMU semblent injustes. Cette exigence devrait être supprimée.</p>  | <p><u>L'exigence demeure inchangée.</u><br/>Les exigences obligatoires 2.b. i. et ii. sont requises afin de respecter les lignes directrices de la FMCC, selon lesquelles le DEA doit orienter les utilisateurs étape par étape pendant tout le processus et iii. que le DEA doit stocker des données sur l'incident à des fins d'examen.</p> <p><u>Ces fonctions sont requises.</u> Elles permettront à un ensemble divers d'utilisateurs de Santé Canada d'utiliser facilement l'équipement, y compris des employés qui ont une déficience visuelle ou auditive.</p> |
| 23 | <p>Les plages de température pour l'entreposage des piles sont fondées sur la recommandation d'un fabricant précis de DEA. Ces plages sont en dehors de celles recommandées par les fabricants des piles. Par conséquent, aucun DEA ne sera en mesure de respecter la spécification 3.b. : <i>L'unité DEA doit être fonctionnelle et prête à l'utilisation après entreposage.</i> Tous les DEA devront être ramené à des températures opérationnelles, comme précisé à 3.c. : <i>Le DEA doit pouvoir fonctionner dans une plage de température allant de 0 °C à 50 °C.</i> Le terme « prêt à utiliser » porte à croire que le DEA doit pouvoir être utilisé à des températures en deçà de la plage de température de fonctionnement, et par conséquent, les températures d'entreposage doivent être supprimées, ou à tout le moins, être fondées sur les températures de fonctionnement afin qu'on puisse respecter le point 3.b. Une fois encore, nous demandons que la plage de température de l'entreposage soit supprimée ou modifiée pour être la même que la plage de température de fonctionnement afin que les appareils soient prêts à être utilisés.</p> | <p><u>Non, l'exigence demeure inchangée.</u></p> <p>Pour l'exigence 3.b. le terme « prêt à utiliser » signifie que le DEA doit être en mesure de fonctionner dans les plages de température de fonctionnement (de 0°C à 50°C) après avoir été stocké.</p>  |

Partie B:

1. Supprimer :

Pages 3 et 4 de 26

Remplacer par :

Quatre-vingt-deux (82) DEA offrant des instructions vocales en anglais et en français, quatre-vingt-deux (82) casiers muraux pour les DEA et quatre-vingt-deux (82) panneaux muraux pour les DEA, conformément au besoin défini à l'annexe A. L'envoi, la formation, les manuels, les mises à jour logicielles et les inspections de maintenance préventive sont inclus.

2. Supprimer : Page 6 de 26, Partie 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, 1.1.1 -- Besoin optionnel

Remplacer par :

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter jusqu'à huit (8) défibrillateurs externes automatisés (DEA) bilingues (anglais et français) selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Seule l'autorité contractante peut exercer cette option, qui devra, à des fins administratives seulement, être attestée par une modification du contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 mars 2018 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

3. Ajouter : Page 6 de 26, Partie 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, 1.1.1 -- Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter des piles non rechargeables pour les DEA selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Seule l'autorité contractante peut exercer cette option, qui devra, à des fins administratives seulement, être attestée par une modification du contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 mars 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

4. Ajouter : Page 6 de 26, Partie 1 - RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX, 1.1.1 -- Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter des électrodes pour les DEA selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Seule l'autorité contractante peut exercer cette option, qui devra, à des fins administratives seulement, être attestée par une modification du contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 mars 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

5. Supprimer : Page 8 de 26, article 3.1.1, Manuels

Remplacer par :

Un (1) ensemble complet de manuels de l'utilisateur en copies papier et électronique doit être fourni pour chaque DEA. Tous les documents de l'utilisateur doivent être bilingues (anglais et français).

6. Supprimer au complet :

Page 9 de 26, article 3.1.3, Service

7. Supprimer : Page 10 de 26, article 3.1.6, Livraison

Remplacer par :

Bien que la date de livraison soit le 11 mai 2016 au plus tard, la meilleure date de livraison qui pourrait être offerte par le soumissionnaire est le \_\_\_\_\_.

8. Supprimer : Page 14 de 26, Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, article 6.2.1, Besoin optionnel

Remplacer par :

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter huit (8) DEA bilingues (anglais et français) selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Seule l'autorité contractante peut exercer cette option, qui devra, à des fins administratives seulement, être attestée par une modification du contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 mars 2018 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

9. Ajouter : Page 14 de 26, Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, article 6.2.1, Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter des piles non rechargeables pour les DEA selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Seule l'autorité contractante peut exercer cette option, qui devra, à des fins administratives seulement, être attestée par une modification du contrat.  
L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 mars 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

10. Ajouter : Page 14 de 26, Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, article 6.2.1, Besoin optionnel

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter des électrodes pour les DEA selon les mêmes conditions et aux prix établis dans le contrat. Seule l'autorité contractante peut exercer cette option, qui devra, à des fins administratives seulement, être attestée par une modification du contrat.  
L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 mars 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

11. Supprimer : Page 14 de 26, article 6.2.2, Manuels

Remplacer par :

Un (1) ensemble complet de manuels de l'utilisateur en copies papier et électronique doit être fourni pour chaque DEA. Tous les documents de l'utilisateur doivent être bilingues (anglais et français).

12. Supprimer au complet : Page 14 de 26, article 6.2.4, Service

13. Supprimer : Page 15 de 26, article 6.4.1, Date de livraison

Remplacer par :

Tous les produits livrables doivent être reçus au plus tard le 11 mai 2016.

14. Supprimer : Page 17 de 26, article 6.6.1, Base de paiement

Remplacer par :

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un prix ferme comme il est stipulé à l'article 3, rendus droits acquittés (Ottawa [Ontario]), selon les Incoterms 2000. Les droits de douane sont compris, et les taxes applicables sont en sus.

15. Supprimer : Page 17 de 26, article 6.6.2, Besoin optionnel

Remplacer par :

Base de paiement - Défibrillateurs externes automatisés (huit [8] bilingues [anglais et français])  
À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un prix unitaire ferme, comme il est stipulé à l'annexe A, rendus droits acquittés (Ottawa [Ontario]), selon les Incoterms 2000. Les droits de douane sont compris, et les taxes applicables sont en sus.

16. Ajouter : Page 17 de 26, article 6.6.2, Besoin optionnel

Base de paiement – Piles non rechargeables pour les DEA

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un prix unitaire ferme, comme il est stipulé à l'annexe A, rendus droits acquittés (Ottawa [Ontario]), selon les Incoterms 2000. Les droits de douane sont compris, et les taxes applicables sont en sus.

17. Ajouter : Page 17 de 26, article 6.6.2, Besoin optionnel

Base de paiement – Électrodes pour les DEA

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations dans le cadre du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un prix unitaire ferme, comme il est stipulé à l'annexe A, rendus droits acquittés (Ottawa [Ontario]), selon les Incoterms 2000. Les droits de douane sont compris, et les taxes applicables sont en sus.

18. Supprimer : Page 20 de 26, Annexe A, Spécifications générales de l'équipement, 1.a.iii

Remplacer par :

une pile non rechargeable permettant d'assurer le bon fonctionnement du DEA.

19. Supprimer : Page 25 de 26, Annexe A, Casiers muraux, k.

Remplacer par :

Le casier doit être peint à l'époxy blanc dans une mesure dominante.

20. Supprimer : Page 25 de 26, Panneaux indicateurs muraux, b.

Remplacer par :

Les panneaux doivent être munis de bords repliés et pré-perçés qui en permettent l'installation à l'aide d'outils et d'équipement standards.

21. Supprimer : Page 26 de 26, Annexe B, Besoin / base de paiement

Remplacer par :

Une (1) livraison de quatre-vingt-deux (82) DEA offrant des instructions vocales en anglais et en français, de quatre-vingt-deux (82) casiers muraux pour les DEA et de quatre-vingt-deux (82) panneaux muraux pour les DEA au plus tard le 31 mars 2016.

Tous les prix proposés doivent être rendus droits acquittés à Ottawa (Ontario). Les droits de douane doivent être inclus, et toutes les taxes applicables doivent être indiquées séparément. Le coût de formation et de mise à jour du logiciel doit être inclus dans le prix.

| Description                              | Qté | Prix unitaire ferme | Prix unitaire ferme pour chaque unité optionnelle jusqu'au 31 mars 2018, inclusivement | Prix unitaire ferme pour chaque unité optionnelle jusqu'au 31 mars 2019, inclusivement | Prix unitaire ferme pour chaque unité optionnelle jusqu'au 31 mars 2020, inclusivement | Prix unitaire ferme pour chaque unité optionnelle jusqu'au 31 mars 2021, inclusivement |
|--|-----|---------------------|--|--|--|--|
| DÉFIBRILLATEUR EXTERNE AUTOMATISÉ        | 1   | _____ \$            | _____ \$   |  |  |  |
| BATTERIES NON RECHARGEABLES POUR LES DAE | 1   | _____ \$            | _____ \$   | _____ \$   | _____ \$   | _____ \$   |
| Électrodes pour les DEA                  | 1   | _____ \$            | _____ \$   | _____ \$   | _____ \$   | _____ \$   |

22. Supprimer:

Pages 3 et 4 de 25

Remplacer par:

Quatre-vingt-deux unités AED, avec bilingue (anglais et français) des instructions vocales, quatre-vingt-deux murales armoires AED, quatre-vingt-deux signes de DEA muraux en conformité avec l'exigence figurant à l'annexe A. Frais de port, de formation, manuels, logiciels mises à jour et les inspections de maintenance préventive inclus.

23. Supprimer: Page 6 de 25, Partie 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES - 1.1.1 - Exigences en option  
 Remplacer par:

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter jusqu'à huit DEA bilingues (anglais et français) dans les mêmes termes et conditions et au prix indiqués dans le contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 Mars, 2018 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

24. Ajouter: Page 6 de 25, Partie 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES - 1.1.1 - Exigences en option  
 L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter des piles AED non-rechargeables dans les mêmes termes et conditions et au prix indiqués dans le contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 Mars, 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

25. Ajouter: Page 6 de 25, Partie 1 - INFORMATIONS GÉNÉRALES - 1.1.1 - Exigences en option

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter AED Pads dans les mêmes termes et conditions et au prix indiqués dans le contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

---

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 Mars, 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

26. Supprimer: Page 8 de 25, l'article 3.1.1 Manuels

Remplacer par:

Un ensemble complet de manuels d'utilisation en papier et douce doit être fournie pour chaque AED. Toute la documentation de l'utilisateur doit être bilingue (anglais et français).

27. Supprimer dans son intégralité:

Page 8 de 25, l'article 3.1.3, service

28. Supprimer: Page 10 sur 25, l'article 3.1.6, Livraison

Remplacer par:

Bien que la livraison doit être au plus tard le 11 mai 2016, la meilleure prestation qui pourrait être offert par le soumissionnaire est \_\_\_\_\_.

29. Supprimer: Page 13 sur 25, Partie 6 - Clauses du contrat, l'article 6.2.1, exigence facultative

Remplacer par:

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter huit DEA bilingues (anglais et français) dans les mêmes termes et conditions et au prix indiqués dans le contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 Mars, 2018 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

30. Ajouter: Page 13 sur 25, Partie 6 - Clauses du contrat, l'article 6.2.1, exigence facultative

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter des piles AED non-rechargeables dans les mêmes termes et conditions et au prix indiqués dans le contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 Mars, 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

31. Ajouter: Page 13 sur 25, Partie 6 - Clauses du contrat, l'article 6.2.1, exigence facultative

L'entrepreneur accorde au Canada l'option irrévocable d'acheter AED Pads dans les mêmes termes et conditions et au prix indiqués dans le contrat. L'option ne peut être exercée par l'autorité contractante et sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

L'autorité contractante peut exercer l'option avant le 31 Mars, 2021 en envoyant un avis écrit à l'entrepreneur.

32. Supprimer: page 14 de 25, l'article 6.2.2, Manuels

Remplacer par:

Un ensemble complet de manuels d'utilisation en papier et douce doit être fournie pour chaque AED. Toute la documentation de l'utilisateur doit être bilingue (anglais et français).

33. Supprimer dans son intégralité: Page 14 sur 25, l'article 6.2.4, service

34. Supprimer: Page 14 sur 25, l'article 6.4.1 Date de livraison.

Remplacer par:  
Tous les livrables doivent être reçus au plus tard le 11 mai 2016.

35. Supprimer: Page 16 sur 25, l'article 6.6.1 Base de paiement

Remplacer par:

En contrepartie de la remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix de lot ferme comme spécifié dans la ligne de l'article 3, DDP Rendu droits acquittés (Ottawa, Ontario) Incoterms 2000. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

36. Supprimer: Page 16 sur 25, l'article 6.6.2 de exigence facultative

Remplacer par:

Base de paiement - défibrillateurs externes automatisés (huit bilingue (anglais et français) DEA)  
En contrepartie de la remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme tout de l'unité inclusive comme indiqué à l'annexe A, DDP Rendu droits acquittés (Ottawa, Ontario) Incoterms 2000. Les droits de douane sont inclus et applicable Taxes en sus.

37. Ajouter: Page 16 sur 25, l'article 6.6.2 de exigence facultative

Base de paiement - Batteries AED non-rechargeables

En contrepartie de la remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme tout de l'unité inclusive comme indiqué à l'annexe A, DDP Rendu droits acquittés (Ottawa, Ontario) Incoterms 2000. Les droits de douane sont inclus et applicable Taxes en sus.

38. Ajouter: Page 16 sur 25, l'article 6.6.2 de exigence facultative

Base de paiement - AED Pads

En contrepartie de la remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme tout de l'unité inclusive comme indiqué à l'annexe A, DDP Rendu droits acquittés (Ottawa, Ontario) Incoterms 2000. Les droits de douane sont inclus et applicable Taxes en sus.

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA DP DEMEURENT INCHANGÉES.**